



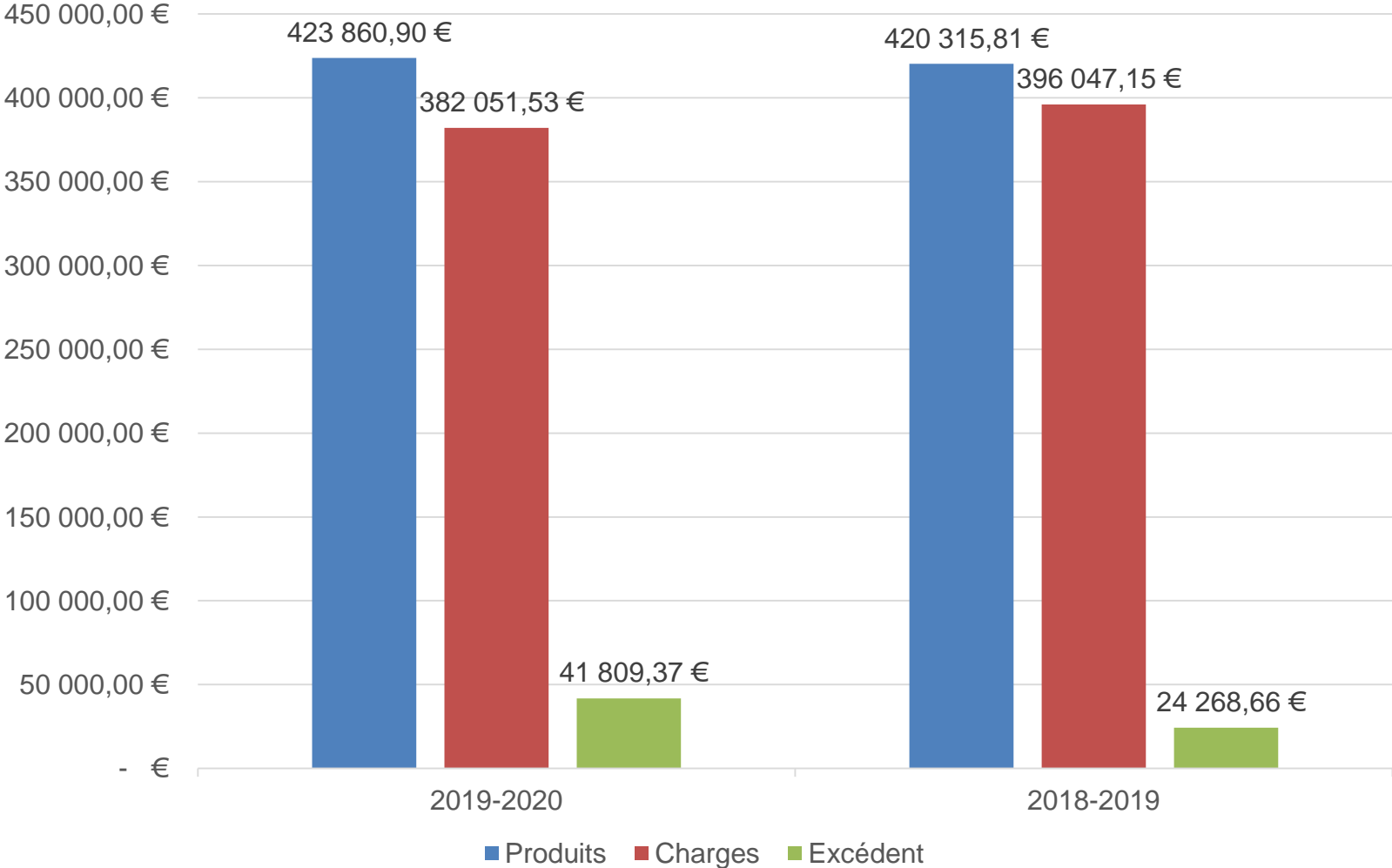
Rapport Financier

saison 2019-2020

Le compte de résultat

- Recettes :
423 860,90 €
- Dépenses :
382 051,53 €
- Excédent :
41 809,37 €

Evolution du compte de résultat

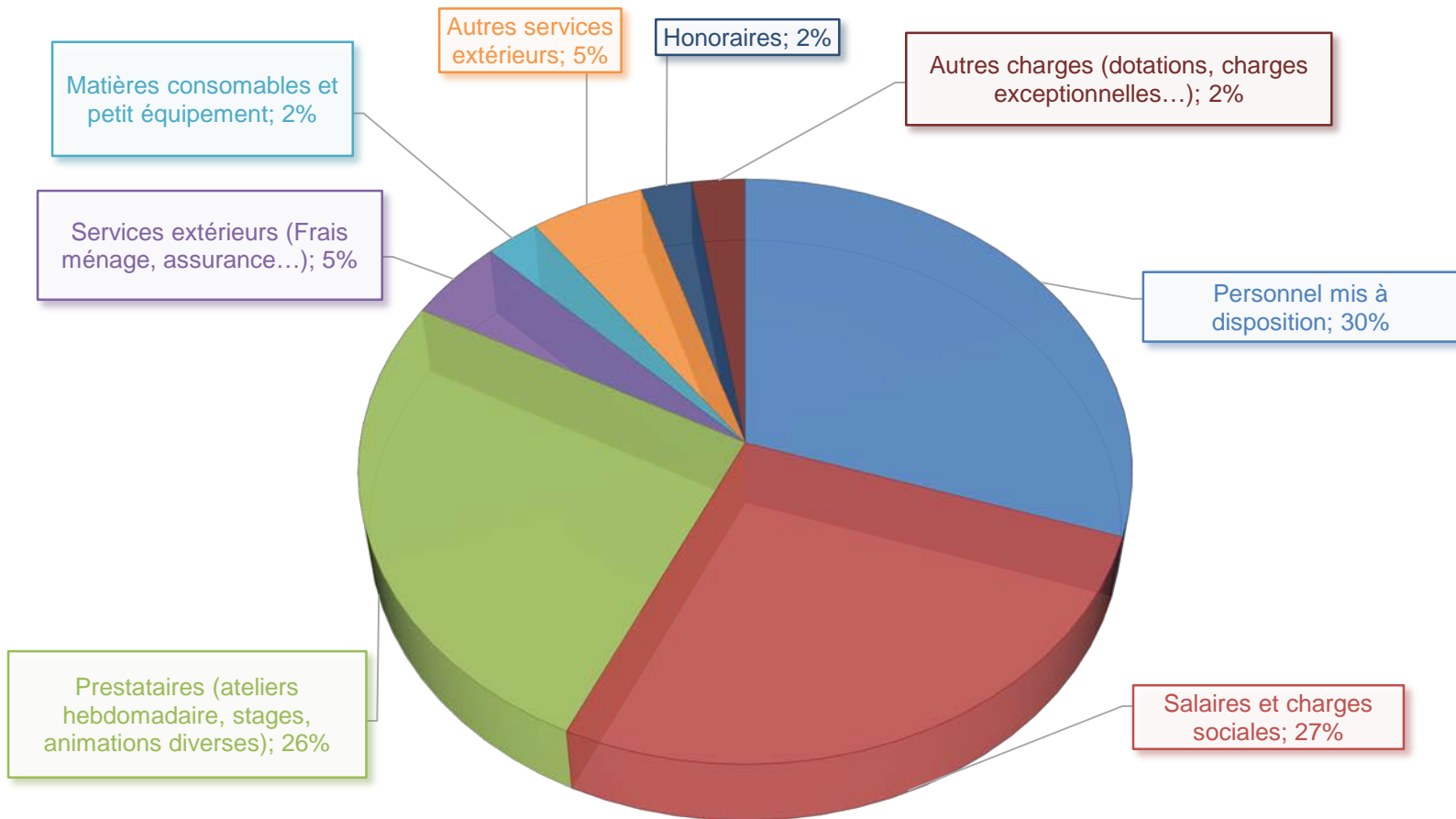


Les charges

Les charges de personnel représentent la plus grande part des dépenses

- Prestataires d'activités et personnel mis à disposition et salariés :
316 834.25 €, soit 83 %
- Ces charges sont stables mais
 - la part personnels mis à disposition a diminué (-7%)
 - La part salariés et prestataires a augmenté (+ 3%) :
 - augmentation de l'offre d'ateliers hebdomadaires et donc arrivée de nouveaux prestataires
 - prestation de chargé de mission pour le lancement du projet FabLab
 - interventions dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen ou de nouvelles interventions dans le cadre des ateliers découverte du Projet Éducatif de Territoire de la Ville de Blagnac
 - augmentation du volume horaire de l'assistant administratif qui a vu son contrat de travail évolué de 24 à 30h par semaine à partir du 21 novembre

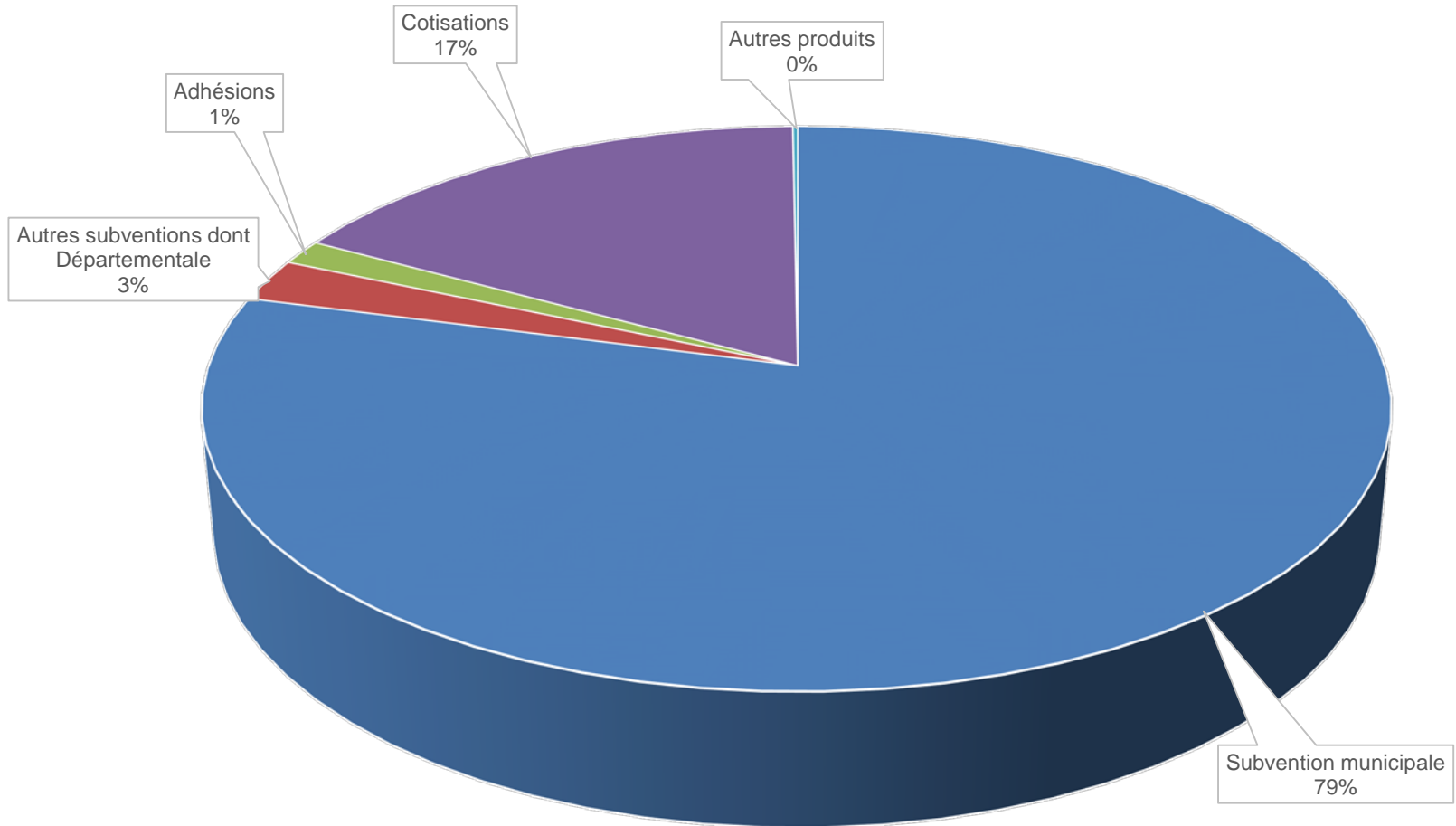
RÉPARTITION DES CHARGES



Les produits

- Les produits sont majoritairement liés aux subventions : 82 %
- Légère augmentation de la part des cotisations et adhésions :
 - Les cotisations aux ateliers ont augmenté grâce au lancement de nouvelles activités et la saison s'annonçait bonne
 - L'offre de stages a été fortement perturbée par le contexte sanitaire et la fermeture de la MJC entre mi-mars et mi-juin
 - Légère augmentation du nombre d'adhérents

REPARTITION DES PRODUITS



Affectation du résultat

- Le Conseil d'administration propose l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2019-2020, soit 41 809.37 €, au fonds associatif

Bilan au 31/08/2020

L'examen du bilan fait apparaître une situation financière stable et saine, le solde positif du compte de résultat venant conforter les fonds propres de l'association.

■ Actif :

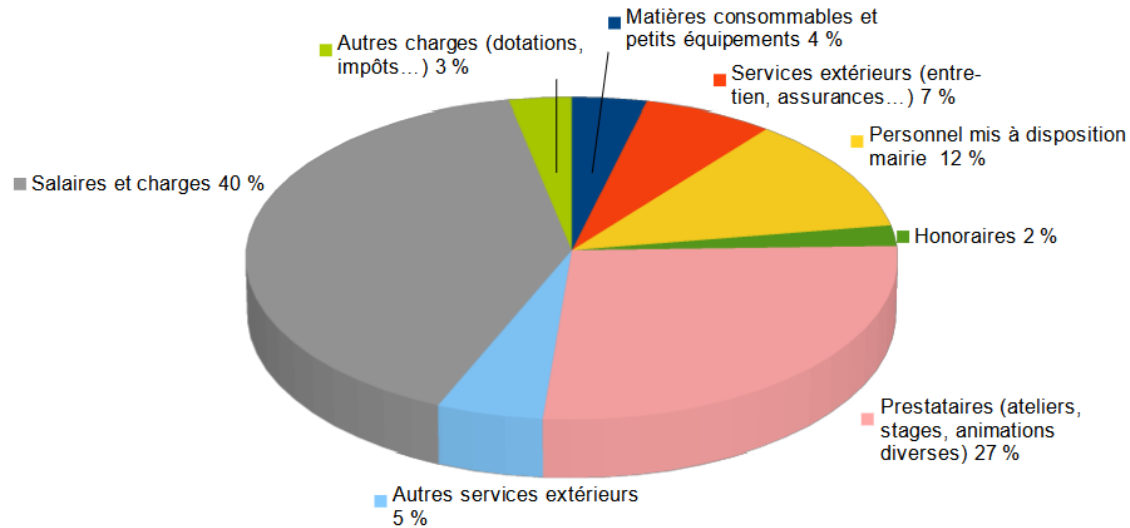
- L'actif immobilisé net de 20 652.66 € regroupe le matériel de bureau, d'informatique, le mobilier...
- Les stocks en cours sont constitués par les créances dues à la MJC, à savoir essentiellement des produits d'adhésion et de stages non parvenus au 31 août 2020.
- Les disponibilités correspondent aux liquidités en banque et en caisse au 31 août 2020 : d'un montant de 277 806.34 €, elles couvrent largement les dettes (80 548.90 €).

■ Passif :

- Les financements stables constitués par le fonds associatif et le résultat (219 572.03 €) permettent d'envisager sereinement l'avenir de la MJC, tant sur la pérennisation de l'emploi que sur la projection vers les nouveaux projets tels que le FabLab et « la MJC de demain ».
- Le passif circulant est constitué par les dettes de la MJC aux fournisseurs, les produits constatés d'avance ainsi que les dettes fiscales et sociales (80 548.90 €).

Budget prévisionnel 2020-2021

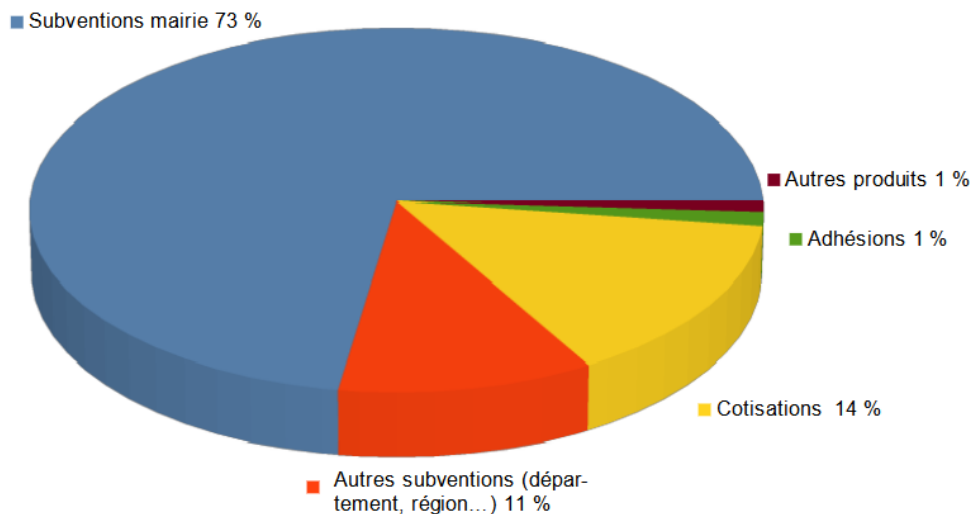
Dépenses 2020-2021



Le budget prévisionnel s'établit à la somme de 431 801 €.

Il permet d'envisager cette année bousculée par la crise sanitaire que nous traversons tout en prenant en compte les nouveaux projets tels que le FaBL@rt.

Recettes 2020-2021



Tarifs adhésions 2021-2022

- Le Conseil d'administration propose de maintenir les tarifs des adhésions 2021-2022 sur les mêmes bases que 2020-2021

- Adhésion Enfants et Etudiants

10 €

- Adhésion Adultes

15 €

- Adhésion Familles
(à partir de 3 personnes)

25 €

- Adhésion solidaire

(bénéficiaires des minimas sociaux et QF < 400 €)

10 €

- **Soumis au vote des adhérents**

